

Recueil des prix des principaux produits et services au 1^{er} janvier 2026

Entreprises

BANQUE EUROPÉENNE
Crédit  Mutuel

becm.fr

Ce document présente les prix de nos principaux produits et services applicables à partir du 1^{er} janvier 2026.

Les conditions générales de la convention de compte sont disponibles auprès de nos agences, sur simple demande, ou via www.becm.fr

Prix des services

Les prestations ne comportant pas la mention HT ne sont pas soumises à la TVA dont le taux est de 20 % au jour de publication. Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable.

Le prix des abonnements et des frais d'utilisation des services de la banque à distance, ainsi que celui des opérations réalisées par la banque à distance sont hors coût du fournisseur d'accès internet ou hors coût opérateur.

Le taux de change des opérations en devises inclut la marge commerciale de la BECM.

Résoudre un litige

Pour toute réclamation relative aux produits commercialisés par la Banque, vous avez à disposition :

> un numéro de téléphone dédié



APPEL NON SURTAXE

> et des interlocuteurs privilégiés à contacter :

- **votre agence BECM, en premier lieu**, via le formulaire de réclamation en ligne, par email, par courrier ou en prenant rendez-vous.

Les réclamations formulées à l'oral (téléphone, face à face, ...) ou par messagerie instantanée (tchat), doivent être formalisées par écrit, si vous n'avez pas obtenu immédiatement entière satisfaction.

- **le Service Relation Clientèle, en second lieu**,
 - via le formulaire de réclamation en ligne sur www.becm.fr
 - ou par courrier au siège de votre banque BECM.
- **le Médiateur, uniquement si vous êtes une personne physique**, en tout état de cause, en cas de désaccord avec la réponse ou si aucune réponse ne vous a été apportée dans un délai de deux mois, quel que soit l'interlocuteur ou le service auprès duquel elle a été formulée :
 - via son site internet www.lemediateur-creditmutuel.com
 - ou par courrier : Le Médiateur du Crédit Mutuel, 63 chemin Antoine Pardon - 69160 Tassin La Demi-Lune.

Les coordonnées des autres médiateurs sont précisées sur www.becm.fr et sur les conditions générales de Banque.

Contacts

Votre chargé d'affaires est votre premier interlocuteur.

BecmOnLine, vos opérations en ligne

Site Internet.....www.becm.fr

Recommandations

Un devis est souvent la meilleure assurance d'un bon choix. N'hésitez pas à le demander à votre chargé d'affaires.

Le signe  signifie « nous consulter ».

Dates de valeur

Les dates de valeur appliquées aux opérations s'inscrivent dans le cadre des dispositions légales. Elles sont disponibles dans nos agences et sous www.becm.fr

Dispositif de garantie des dépôts

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres conservés par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre, sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le dépliant du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution disponible en agence et sur le site Internet de la banque.

3 > Gestion du compte

Services courants et informations
Suivi particulier du compte
Arrêté de compte
Cash Management

5 > Banque à distance

Abonnements à des services de banque à distance

6 > Moyens de paiement en euro au sein de la zone SEPA

Définitions et informations pratiques
Moyens de paiement - Les encaissements
Moyens de paiement - Les paiements

10 > Moyens de paiement internationaux

Définitions et informations pratiques
Frais liés aux opérations internationales
Moyens de paiement à l'export - Les encaissements
Moyens de paiement à l'import - Les paiements
Crédits spécialisés
Crédits documentaires

13 > Monétique

Solutions d'acceptation
Commissions monétiques
Cartes

14 > Crédits

Financements court terme
Confirmation et notification de crédits court terme et de garanties émises
Financements moyen et long terme

15 > Garanties

Engagements par signature donnés sur la France
Engagements par signature donnés à l'international
Actes de garantie reçue

16 > Autres services aux Entreprises

Hub Business Solutions (HBS)
Aide à l'exportation
Crédit Mutuel Recouvrement

17 > Épargne financière

Transactions
Conservation et gestion

Services courants et informations	
Mise à disposition de chéquier, ou de carnet de bordereaux de remise, au guichet	Gratuit
Frais d'envoi de chéquier, ou de carnet de bordereaux de remise, par envoi :	
• frais d'envoi	Frais postaux ⁽¹⁾
• supplément par commande au guichet	2,50 €
Clôture ou transfert d'un compte courant hors Crédit Mutuel, à partir de	55,00 €
Frais de destruction de chéquier ou de carnet de bordereaux de remise, par chéquier ou carnet	7,00 €
Relevé de compte :	
• mensuel	Gratuit
• autre périodicité ou relevé supplémentaire, par relevé	2,10 €
Délivrance d'un avis papier de débit ou de crédit	2,10 €
Courrier d'information aux émetteurs pour la mobilité bancaire, envoi postal (destiné aux émetteurs de virements ou de prélèvements)	2,10 €
Réédition d'extrait de compte	22,00 €
Frais de recherche de documents :	
• ancienneté inférieure ou égale à 12 mois ou simple	22,00 € HT
• ancienneté supérieure à 12 mois ou complexe, à partir de	50,00 € HT
Production d'échelle d'intérêts, l'unité	9,00 €
Délivrance d'une attestation (attestation d'ouverture de compte, de non fusion des comptes de gestion immobilière...)	22,00 € HT
Frais de recherche consécutive à adresse erronée (NPAI/PND)	22,00 €
Copie d'un chèque ou d'un bordereau de remise	22,00 €
Attestation de soldes pour les commissaires aux comptes, par SIREN, à partir de	250,00 € HT
Actualisation du dossier administratif et juridique, par an, à partir de	210,00 €
Service de base sur constitution de société :	
• attestation d'émission/d'augmentation de capital	160,00 € HT
• constitution de société	500,00 € HT
Service complet avec constitution de statuts	900,00 € HT
Gestion des pouvoirs et des autorisations	
Service IBAN virtuels	
Abonnement mensuel	40,00 €
Commission de traitement, par virement émis ou reçu ⁽²⁾ :	
• 1 à 1 000 virements dans le mois	0,08 €
• 1 001 à 5 000 virements dans le mois	0,06 €
• 5 001 à 10 000 virements dans le mois	0,04 €
• à partir de 10 001 virements dans le mois	0,03 €

Suivi particulier du compte	
Frais annuels de tenue de compte inactif depuis plus de 12 mois ⁽³⁾	30,00 €
Frais annuels de tenue de compte d'épargne sur livret inactif depuis 5 ans ⁽³⁾	30,00 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	13,50 € ⁽⁴⁾
Commission d'intervention : Somme perçue par la banque pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier	
• par opération	9,90 €
• plafond journalier	39,60 €

(1) Les frais postaux dépendent du mode d'envoi (simple, recommandé, suivi premium...).
(2) Les virements émis et les virements reçus sont comptés séparément.
(3) Dans la limite du solde créditeur du compte. (4) Tarif pour chaque lettre.

Suivi particulier du compte (suite)	
Frais par procédure de saisie administrative à tiers détenteur (SATD) ou par saisie-attribution	10 % du montant dû au Trésor Public ou au créancier
• maximum par SATD	90,00 €
• maximum par saisie-attribution	110,00 €
Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision	15,30 €
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	25,00 €
Frais de lettre pour échéance de prêt impayée, par lettre ⁽¹⁾	19,90 €

Arrêté de compte

Chaque arrêté de compte périodique mentionne le Taux Effectif Global appliqué pour la période.

Intérêts débiteurs

Condition générale en absence ou au-delà d'une autorisation :
plafond du taux réglementaire ^(*) minoré de 0,05 %

(*) Taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie des découverts en compte des personnes morales, publié au journal officiel.
Calcul sur la base des « nombres » de la période d'arrêté.

Commissions de risque

Commission de plus fort découvert	0,08 %
-----------------------------------	--------

Commission limitée aux intérêts débiteurs.
Taux appliqué au plus fort découvert de la période d'arrêté, multiplié par le nombre de mois qui la compose.

Commission d'immobilisation	0,75 %
-----------------------------	--------

Taux appliqué au solde moyen débiteur de la période d'arrêté si le compte est débiteur de plus de 51 jours consécutifs ou non au cours du trimestre (17 jours dans le cadre d'un arrêté mensuel).

Commission de dépassement	0,30 %
---------------------------	--------

Taux appliqué sur la différence entre le solde débiteur comptable le plus élevé de chaque mois de la période d'arrêté et l'autorisation.

Commissions de gestion

Frais de tenue de compte, par mois, à partir de :	
• syndicat de copropriétaires	10,00 € ⁽²⁾
• entreprise	43,00 €
Commission de mouvement	2,00 ‰
• minimum par arrêté trimestriel	17,00 €
Fusion d'échelles d'intérêts	
Frais d'écriture comptable, par écriture (facturation des mouvements au débit et au crédit du compte)	0,10 €
Forfait sans perception de frais d'écriture (option), par mois	99,00 €

Cash Management

Reporting	
Centralisation de trésorerie (CDT)	

(1) 3 lettres de relance maximum par échéance impayée.
(2) Tarif mensuel, prélevé trimestriellement.

Abonnements à des services de banque à distance ⁽¹⁾ (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)

BecmOnLine

Offres de base, abonnement mensuel :

• services de consultation et de gestion des documents et contrats ⁽²⁾	1,00 € HT
• services de consultation et de gestion des comptes :	
- jusqu'à 2 sociétés gérées, en plus du titulaire du contrat	41,50 € HT
- au-delà, par tranche de 10 sociétés	+10,00 € HT
Options, abonnement mensuel :	
• gestion de groupes de comptes	20,00 € HT
• base tiers (gestion de listes de bénéficiaires de virements ou tirés LCR) :	
- jusqu'à 100 comptes enregistrés	Gratuit
- au-delà, par compte	0,005 € HT
- minimum	5,50 € HT
• base mandat créancier (gestion des mandats de prélèvement) :	
- jusqu'à 100 mandats de prélèvement	Gratuit
- au-delà, par mandat	0,008 € HT
- minimum	8,00 € HT
• suivi des virements SWIFT GPI (Global Payments Initiative)	5,00 € HT
• gestion de plafonds et collèges	12,00 € HT
• prélèvement de l'abonnement sur compte de tiers ou IBAN externe	10,00 € HT

Services complémentaires, abonnement mensuel

Trade Services (gestion des opérations documentaires)	5,00 € HT
E-cautions (gestion des cautions)	5,00 € HT

Solution d'authentification forte

Service Safetrans :	
• lecteur de carte, cotisation annuelle	19,00 € HT
• carte Safetrans (option), par carte fabriquée	7,00 €

Échange de données informatisées

Mise en place d'un service de transfert de fichiers	
Services, abonnement mensuel :	
• TWWEB (Transfert WEB), à partir de	14,00 € HT
• EBICST (Transport) jusqu'à 50 comptes	50,00 € HT
- au-delà de 50 comptes	
• EBICSTS (Transport et Signature) jusqu'à 5 signataires et 50 comptes	75,00 € HT
- au-delà de 5 signataires ou de 50 comptes	
SWIFTNet	
Services Logiciels	
Hub Business Solutions :	
Logiciels de communication multi-bancaire EBICS, de saisie d'opérations bancaires, de gestion de trésorerie, de gestion de e-notes de frais, de gestion de e-factures et de gestion de e-mandats de prélèvement	Cf. page 16
Consommations	
Transmission de la banque vers le client, par enregistrement ⁽³⁾	de 0,08 € à 0,09 € HT
Relevés de compte électroniques (format PDF)	
Transmission du client vers la banque	Gratuit
Réfection de relevé de compte, par demande	22,00 € HT
Test de fichier XML, par fichier	5,00 € HT

(1) Hors commissions liées au traitement des flux.

(2) Dont le(s) contrat(s) de banque à distance BecmOnline d'une entité secondaire, rattaché(s) à un contrat principal.

(3) Le tarif dépend du type de fichier transmis.

Top Infos

Forfait mensuel incluant 25 SMS ou 25 mails/mois	5,00 € HT
• au-delà du forfait :	
- SMS supplémentaire	0,20 € HT
- mail supplémentaire	0,15 € HT

Moyens de paiement en euro au sein de la zone SEPA

Définitions et informations pratiques

L'Espace Économique Européen (EEE) comprend les 27 pays de l'Union Européenne, l'Islande, la Norvège et le Liechtenstein.

La zone SEPA (ou Espace SEPA - Single Euro Payments Area) est composée de l'EEE, la Suisse, le Royaume-Uni, Gibraltar, Monaco, Jersey, Guernesey, l'île de Man, Saint-Marin, la Principauté d'Andorre, la Cité du Vatican, l'Albanie, le Monténégro, la Macédoine du Nord et la Moldavie.

La réglementation européenne a uniformisé les moyens de paiement « SEPA », pour le virement et le prélèvement, en euro, au sein de la zone SEPA.

Le virement, pour être éligible SEPA, doit respecter les caractéristiques suivantes :

- être libellé en euro,
- être opéré au sein de la zone SEPA,
- être de nature ordinaire (non urgent/express),
- être obligatoirement en frais partagés (option « SHARE »),
- permettre un traitement automatisé grâce à l'IBAN (International Bank Account Number - Identifiant international d'un compte bancaire) du bénéficiaire.

Pour les virements au sein de l'EEE, la 2^e Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais « SHARE » (frais partagés), tous les ordres émis et reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option « SHARE ».

Aux tarifs indiqués, il convient le cas échéant d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Certains moyens de paiement en revanche, tels que les chèques, effets de commerce, virements de trésorerie... n'ont pas migré vers le SEPA.

Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de banque à distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 5).

7 Moyens de paiement en euro au sein de la zone SEPA

Moyens de paiement - Les encaissements

Moyens de paiement SEPA

Prélèvements SEPA/SDD (SEPA Direct Debit)	
Émission de SDD par télétransmission ou Internet (BecmOnLine) :	
• par remise	1,00 €
• commission de service par SDD CORE	0,42 €
• commission de service par SDD B to B	
• enrichissement avec données du mandat, par SDD	0,10 €
SDD remis et retourné impayé	15,60 €
Demande d'annulation de prélèvement, par prélèvement	4,00 €
Gestion des Identifiants Créanciers SEPA (ICS) :	
• demande d'ICS à la Banque de France	40,00 €
• intervention sur ICS	
Virements SEPA/SCT (SEPA Credit Transfer)	
Réception d'un virement SEPA (standard ou instantané)	Gratuit
SEPAmail	
Demande d'Identifiant Créancier SEPAmail (ICQX)	40,00 € HT
Contrôle de coordonnées bancaires, par contrôle :	
• en différé	0,80 € HT
• en temps réel	0,90 € HT

Moyens de paiement non SEPA

Espèces	
Transporteur-comptabilisation des remises BDF (par compte, par mois et par point de livraison)	20,00 €
Versement d'espèces en euro, à partir de :	
• frais par remise	9,25 €
• comptage :	
- billets	0,175 %
- monnaie	1,10 %
- écart de comptage (différence entre les montants annoncés par le client et reconnus par la banque)	10,00 €
Versement d'espèces en devise	12,50 €
Échange de monnaie	
Comptabilisation sur fichier	
Chèques en euro payables en France	
Remise de chèque(s), par chèque :	
• au guichet ou au GAB	0,16 €
• image chèque	0,09 €
Chèque remis à l'encaissement et retourné impayé :	
• inférieur ou égal à 50,00 €	Gratuit
• supérieur à 50,00 €	16,20 €
Lettre de garantie chèque remis :	
• par lettre	6,10 €
• minimum	36,00 €

8 Moyens de paiement en euro au sein de la zone SEPA

Moyens de paiement non SEPA (suite)

Chèques en euro payables dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	(1)
Effets : lettre de change ou billet à ordre en euro payable en France	
Télétransmission ou Internet (BecmOnLine) :	
• par remise	1,00 €
• commission de service par effet	0,45 €
Papier :	
• frais par remise	17,00 €
• commission de service par effet	7,50 €
Effet remis en crédit après encaissement :	
• commission de service par effet	18,50 €
Commissions liées (2) :	
• effet remis retourné impayé	18,50 €
• demande de prorogation, réclamation, changement de domiciliation, avis de sort, annulation, présentation à l'acceptation	18,50 €
Effets : lettre de change ou billet à ordre en euro payable dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)	(1)
Virements non SEPA	
Virement de trésorerie en euro en provenance de la zone SEPA (dont France)	Gratuit
Virement de trésorerie en euro en provenance d'un pays hors zone SEPA	(1)
Remises documentaires et crédits documentaires	(1)

Moyens de paiement - Les paiements

Moyens de paiement SEPA

Prélèvements SEPA/SDD (SEPA Direct Debit)		
Mise en place d'un mandat de prélèvement SDD CORE ou modification du mandat		Gratuit
Paiement d'un prélèvement		Gratuit
Service d'alertes sur prélèvement disponible dans Top Infos (3)		Cf. page 6
Rejet :		
• frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision (4) :		
- prélèvement inférieur ou égal 20,00 €		Montant du prélèvement
- au-delà		20,00 €
• autres motifs		17,00 €
	Internet	Au guichet
Opposition sur mandat	15,00 €	20,00 €
Révocation de mandat	Non disponible	17,00 €
Inscription d'un compte au service des créanciers autorisés	15,00 €	20,00 €
Ajout d'un créancier autorisé, par ajout ultérieur	5,00 €	10,00 €
Interdiction d'un créancier, par ajout	15,00 €	20,00 €
Mise en place d'un mandat de prélèvement SDD B to B	10,00 €	15,00 €

(1) Tarifs décrits dans les moyens de paiement internationaux.

(2) Commissions applicables quel que soit le type de remise et cumulables s'il y a lieu.

(3) Nécessite la détention d'un contrat BecmOnLine.

(4) Si une commission d'intervention a été perçue préalablement au rejet de ce moyen de paiement, son montant est déduit du frais de rejet du moyen de paiement.

9 Moyens de paiement en euro au sein de la zone SEPA

Moyens de paiement SEPA (suite)		
Virements SEPA/SCT (SEPA Credit Transfer)	Télétransmission ou Internet	Au guichet
Frais par virement occasionnel (standard ou instantané) :		
• entre vos comptes ⁽¹⁾	Gratuit	
• autres destinataires	0,21 €	15,21 €
Frais de mise en place ou de modification d'un virement permanent (standard ou instantané), en faveur d'un compte dans une autre banque	Gratuit	15,00 €
Frais par virement permanent (standard ou instantané)	0,21 €	
Virements sur liste/multiples (standard ou instantané) :		
• frais par remise	Gratuit	30,00 €
• commission de service par virement	0,21 €	15,21 €
Frais par virement émis et retourné par la banque du bénéficiaire	8,00 €	

Moyens de paiement non SEPA		
Espèces		
Commande d'espèces :		
• sous B@D sécurisée		3,00 €
• par fax		13,60 €
Chèques en euro payables en France		
Lettre chèque et chèque sécurisé		
Frais d'émission d'un chèque de banque		17,00 €
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁽²⁾ :		
• chèque inférieur ou égal à 50,00 €		30,00 €
• chèque supérieur à 50,00 €		50,00 €
Frais par chèque rejeté pour motif autre que défaut de provision		14,10 €
Paieement d'un chèque émis en période d'interdiction bancaire		20,00 €
	Internet	Au guichet
Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur :		
• par chèque	11,00 €	16,00 €
• par chéquier	27,00 €	32,00 €
Chèques en euro payables dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)		(3)
Effets : lettre de change ou billet à ordre en euro payable en France		
Règlement, par échéance :		
• avec convention de paiement sauf désaccord		1,00 €
• sans convention de paiement sauf désaccord		21,00 €
Envoi d'un relevé papier des effets à payer		2,40 €
Incidents/Rejets :		
• insuffisance de provision		21,00 €
• demande de prorogation		32,00 €
• autres motifs		21,00 €
Effets : lettre de change ou billet à ordre en euro payable dans un autre pays de la zone SEPA (hors France)		(3)

- (1) Lorsque le virement est effectué entre deux comptes tenus dans des devises différentes, une commission de change s'applique, cf. «Frais liés aux opérations internationales», page 10.
- (2) Si une commission d'intervention a été perçue préalablement au rejet de ce moyen de paiement, son montant est déduit du frais de rejet du moyen de paiement.
- (3) Tarifs décrits dans les Moyens de paiement internationaux.

Moyens de paiement en euro au sein de la zone SEPA

10

Moyens de paiement non SEPA (suite)		
Virements non SEPA émis	Télétransmission ou Internet	Au guichet
Virement de trésorerie en euro à destination de la zone SEPA (dont France)	6,30 €	21,30 €
Virement de trésorerie en euro à destination d'un pays hors zone SEPA	(1)	
Virement réglementé (redevance : TVA, URSSAF...)	6,30 €	21,30 €
Option express (supplément en cas de dépassement de l'heure limite ; concerne les virements réglementés et les virements vers un tiers en France)	1,00 €	
Factures Acceptées à Échéance (FAE)		
Remises documentaires et crédits documentaires	(1)	

Moyens de paiement internationaux

Définitions et informations pratiques

Les moyens de paiement internationaux couvrent :

- les virements hors zone SEPA (cf. définition page 6), quelle que soit la devise,
- les virements au sein de la zone SEPA (cf. définition page 6) dans une devise autre que l'euro,
- les autres opérations non domestiques.

Pour les virements, il existe 3 options de frais liés :

- « **SHA** » (**SHARE**) : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. SHARE est l'option retenue par défaut.
- « **OUR** » : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement ; ceux de la BECM, de la banque du bénéficiaire et du correspondant le cas échéant. Les ordres transmis par le client avec cette option sont exécutés sous sa responsabilité.
- « **BEN** » (**BENEFICIARY**) : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement.

Pour les virements au sein de l'EEE, la 2^e Directive européenne sur les Services de Paiement (DSP2) n'autorisant que les ordres de paiement avec option de frais « SHARE » (frais partagés), tous les ordres émis et reçus avec d'autres options de frais seront automatiquement convertis par nos soins en ordres avec option « SHARE ».

Aux tarifs indiqués, il convient le cas échéant d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par les correspondants et banques des bénéficiaires ou donneurs d'ordre, ainsi que ceux relatifs à une intervention particulière.

Les tarifs indiqués correspondent au traitement des opérations. Ils ne comprennent pas les abonnements aux services de banque à distance éventuellement nécessaires pour les exécuter (cf. page 5).

Frais liés aux opérations internationales	
Demande de justificatif de paiement	20,00 €
Port sécurisé :	
• récupération des frais facturés par nos prestataires avec un minimum de :	
- pli à destination de la France	25,00 € HT
- pli à destination de l'étranger	40,00 € HT
Commission de change dégressive par tranches cumulatives (appliquée à toute opération d'achat ou de vente de devises) :	
• jusqu'à 75 000,00 €	0,05 %
• de 75 000,00 € à 150 000,00 €	0,025 %
• au-delà	0,0125 %
• minimum	16,00 €

(1) Tarifs décrits dans les Moyens de paiement internationaux.

Moyens de paiement internationaux

Frais liés aux opérations internationales (suite)

Frais de saisie	15,00 €
Frais par virement occasionnel incomplet	7,00 €
Majoration pour « virement express »	6,09 €
Commission pour émission d'un chèque de banque, hors commissions de transfert et de change	24,00 €
Délivrance d'un avis papier de débit ou de crédit	4,00 €
Impayé et modification sur chèques, effets et remises documentaires	27,00 €
Intervention sur chèques, effets et remises documentaires	20,00 €
Frais d'analyse SFI & pays équivalents	de 70,00 € à 400,00 € HT ⁽¹⁾

Moyens de paiement à l'export - Les encaissements

Virements ordinaires ⁽²⁾	
Commission de rapatriement	19,00 €
Virements de trésorerie ⁽²⁾	
Sans change	15,00 €
Avec change	31,00 €
Chèques ⁽²⁾	
Crédit immédiat Sauf Bonne Fin (SBF) :	
• commission d'encaissement	0,10 %
- minimum	20,00 €
Crédit Après Encaissement (CAE) :	
• commission d'encaissement	0,10 %
- minimum	20,00 €
• frais de dossier	24,00 €
Effets ⁽²⁾	
Commission d'encaissement	0,10 %
• minimum	20,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Frais de dossier	24,00 €
Remises documentaires ⁽²⁾	
Commission d'encaissement	0,20 %
• minimum	80,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Frais de dossier	24,00 €

Moyens de paiement à l'import - Les paiements

Virements ordinaires ou permanents ⁽²⁾	
Commission de transfert jusqu'à 75 000,00 €	0,10 %
• au-delà	0,05 %
• minimum	18,50 €
Frais de mise en place ou de modification d'un virement permanent	Cf. Moyens de paiement SEPA
Virements de trésorerie ⁽²⁾	
Sans change	16,00 €
Avec change	32,00 €
Chèques ⁽²⁾	
Commission d'encaissement	0,15 %
• minimum	29,00 €
Effets ⁽²⁾	
Commission d'encaissement	0,15 %
• minimum	43,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €

(1) Selon le pays et la documentation du risque.

(2) Plus commission de change et/ou frais réclamés par les correspondants et banques des donneurs d'ordre ou des bénéficiaires le cas échéant.

Moyens de paiement internationaux

12

Moyens de paiement à l'import - Les paiements (suite)

Remises documentaires ⁽¹⁾	
Commission d'encaissement	0,20 %
• minimum	100,00 €
Commission d'acceptation	43,00 €
Bon de cession	85,00 € HT

Crédits spécialisés

Avance En Devise (AED) :	
• mise en place	16,00 €
• prorogation	16,00 €
• remboursement anticipé	16,00 €
Mobilisation de Créance Née sur l'Etranger (MCNE) :	
• mise en place	16,00 €
• prorogation	16,00 €
• remboursement anticipé	16,00 €

Crédits documentaires

Les commissions proportionnelles ci-dessous, notées en « % l'an », sont exprimées en taux annuels et calculées au prorata temporis.

Crédits documentaires - Export

Notification de crédit documentaire	0,10 %
• minimum	115,00 € HT
Confirmation ou confirmation silencieuse	% l'an ⁽²⁾
• minimum	de 150,00 € à 310,00 € ⁽²⁾
Pré-vérification de documents	120,00 € HT
Levée de documents	0,15 %
• minimum	180,00 € HT
Acceptation/Engagement de paiement différé	% l'an ⁽²⁾
• minimum	de 150,00 € à 310,00 € ⁽²⁾
Frais d'intervention/d'assistance spécifique, à partir de	105,00 € HT

Crédits documentaires - Import

Ouverture de crédit documentaire	1,25 % l'an
• minimum	115,00 €
Modification simple	115,00 €
Prorogation et/ou modification de montant	1,25 % l'an
• minimum	115,00 €
Levée de documents	0,125 %
• minimum	115,00 €
Émission d'un bon de cession	85,00 €
Acceptation/Engagement de paiement différé	1,50 % l'an
• minimum	100,00 €
Frais d'intervention/d'assistance spécifique, à partir de	105,00 €
Commission de transfert des fonds :	
• jusqu'à 75 000,00 €	0,10 %
• au-delà	0,05 %
• minimum	18,50 €

(1) Plus commission de change et/ou frais réclamés par les correspondants et banques des bénéficiaires le cas échéant.

(2) Selon le risque pays et le risque banque.

Solutions d'acceptation

La BECM propose à ses clients professionnels une large gamme de produits et services leur permettant :

- d'encaisser des opérations de paiement par carte de façon sécurisée, en proximité et à distance,
- de faciliter les paiements de leurs clients (PnF).

La BECM propose un équipement adapté à leurs activités et à leur usage ⁽¹⁾ :

- la mise en place du matériel et l'installation du logiciel (Terminaux de Paiement Électronique, Éditeur Lecteur de Chèques),
- la location mensuelle et l'assistance téléphonique,
- les dépannages sur site (pièces, main-d'oeuvre et déplacement).

Offre spécifique aux professions de santé intégrant la location de TPE et solutions complètes de gestion des Feuilles de Soins Électroniques (télétransmission, contrôle des remboursements...).

Commissions monétiques

Commissions sur encaissement des paiements par carte

Option « petits montants » (transactions de moins de 15 €)

Frais par impayé carte :

- impayé niveau 1
- impayé niveau 2

Cartes

Cotisations annuelles

Fourniture d'une carte de débit (immédiat ou différé)

CB Mastercard Business ou CB Visa Business

CB Mastercard Corporate ou CB Visa Affaires

CB Mastercard Business Executive ou CB Visa Gold Business

CB Visa Gold Affaires

Visa Platinum Business

Autres cartes et services

Carte Automate bancaire ou carte de Dépôt

Carte Retrait Monnaie (accès aux automates de gestion de monnaie)

Supplément pour carte Certizen ⁽²⁾, par carte

Service Payweb Card (numéros virtuels de carte de paiement) ⁽³⁾

Options disponibles selon la carte, par option et par carte :

- statistiques dépenses porteurs ou entreprises
- retraits
- 2^e relevé porteur, synthèse porteurs ou entreprises
- différé supplémentaire au-delà du différé standard, par décade
- temps réel ⁽³⁾⁽⁴⁾

Paiements et retraits ⁽⁵⁾ - Cartes en euro

Opérations libellées en euro dans l'Espace Économique Européen :

- paiement par carte

• retrait d'espèces à un Distributeur Automatique de Billets (DAB) du Crédit Mutuel, CIC et Cash Services

• retrait d'espèces à un DAB d'un autre établissement, appelé aussi « Retrait déplacé » :

- avec CB Mastercard Business Executive ou CB Visa Gold Business
- avec CB Visa Gold Affaires, ou Visa Platinum Business
- avec une autre carte, à partir du 3^e retrait par mois, par retrait

(1) Prestations proposées par EURO INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance. Tarif selon type d'équipement.

(2) Cartes disposant d'un cryptogramme visuel dynamique : changement toutes les heures du cryptogramme (3 chiffres figurant au verso de la carte). Disponible sur les cartes éligibles.

(3) Nécessite la détention d'un contrat BecmOnLine et d'une carte éligible au service.

(4) Affichage en temps réel des opérations cartes en cours d'enregistrement.

(5) Pour les retraits : hors frais pouvant être prélevés par l'établissement gestionnaire du distributeur de billets, mentionnés au moment du retrait.

Paiements et retraits ⁽¹⁾ - Cartes en euro (suite)

Autres opérations ⁽²⁾ :

- paiement par carte, par paiement

- maximum

- frais par retrait d'espèces à un DAB d'un autre établissement, par retrait
- maximum

Frais par retrait d'espèces au guichet d'une autre banque, avec carte

Gestion des cartes

Refabrication d'une carte

Refabrication d'une carte en urgence

Réédition d'un code confidentiel

Réédition d'un code confidentiel en urgence

Changement du code confidentiel via un GAB Crédit Mutuel ou CIC

Modification temporaire au guichet du plafond d'autorisation de paiement ou de retrait

Opposition de la carte par le titulaire

Frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire

Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

Levée d'interdiction de carte

Frais de duplicata de relevé carte :

- ancienneté inférieure ou égale à 12 mois
- ancienneté supérieure à 12 mois

Crédits

Financements court terme

Découvert et facilité de caisse

Frais d'étude et d'actualisation

- minimum

Intérêts débiteurs

Commission d'engagement ⁽³⁾

Commission d'immobilisation (définie page 4)

Commission de plus fort découvert (définie page 4)

Escompte

Frais de dossier

- minimum

Intérêts d'escompte

Minimum d'intérêts perçus par effet

Commission forfaitaire pour effet inférieur à 800,00 €

Commission d'endos

Frais liés à la gestion des effets

Mobilisation de créances professionnelles

Crédit Mutuel Factoring Solutions ⁽⁴⁾

Affacturage

Crédit Mutuel Factoring Solutions ⁽⁴⁾

(1) Pour les retraits : hors frais pouvant être prélevés par l'établissement gestionnaire du distributeur de billets, mentionnés au moment du retrait.

(2) Opérations hors Espace Économique Européen ou opérations libellées en devise (le cas échéant, le coût de la conversion monétaire est consultable sur www.becm.fr).

(3) Commission prise par trimestre et par avance. Taux appliqué sur le montant de la ligne de crédit.

(4) Contrats souscrits auprès de CREDIT MUTUEL FACTORING.

Confirmation et notification de crédits court terme et de garanties émises	
Confirmatic (Confirmation de concours court terme à durée déterminée)	
Commission de confirmation	de 0,05 % à 1,00 %
• minimum	250,00 €
Notimatic (Notification de concours court terme à durée indéterminée)	
Commission de notification, à partir de	250,00 €
Financements moyen et long terme	
Frais de dossier à la mise en place ou lors d'un avenant	0,30 %
• minimum	2 000,00 €
Frais de revue des financements, à partir de	150,00 €
Révision des covenants	0,15 %
• minimum	500,00 €
Délivrance d'un décompte	39,50 €

Garanties

Engagements par signature donnés sur la France	
Frais de dossier, à partir de	200,00 €
Frais d'établissement d'acte, par acte :	
• e-cautions via BecmOnLine	25,00 €
• caution ou garantie simple	60,00 €
• caution ou garantie complexe, à partir de	150,00 €
• aval sur effet	55,00 €
• avenant	50,00 €
Commission de risque périodique, taux annuel :	2,00 % ⁽¹⁾
• minimum de perception par acte et par mois	12,00 €
Frais de gestion	
Frais de mise en jeu	115,00 €
Frais de traitement de mainlevée :	
• acte simple	45,00 €
• acte complexe	110,00 €
Envoi par courrier	Récupération des frais

Engagements par signature donnés à l'international	
Frais de dossier, à partir de	200,00 €
Frais d'étude, à partir de	105,00 €
Frais d'établissement d'acte, par acte :	
• caution ou garantie internationale simple	120,00 €
• caution ou garantie internationale complexe, à partir de	265,00 €
• aval sur effet	60,00 €
• avenant	60,00 €
Commission de risque périodique, taux annuel, à partir de	2,00 % ⁽¹⁾
• minimum de perception par acte et par mois	12,00 €
Frais de gestion	
Frais de mise en jeu	170,00 €
Frais de traitement de mainlevée :	
• acte simple	60,00 €
• acte complexe	110,00 €
Notification/Authentification de garanties	120,00 €
Frais de messagerie SWIFT	15,00 €
Envoi par courrier	Récupération des frais

(1) Le pourcentage est appliqué sur le montant de la garantie délivrée.

Actes de garantie reçue	
Constitution et gestion des actes	
Frais de traitement de mainlevée, selon la nature de la garantie	de 70,00 € à 400,00 €

Autres services aux Entreprises

Hub Business Solutions (HBS)	
Services logiciels, hébergés en mode SaaS (Software as a Service) fournis par EURO-INFORMATION EPITHETE.	
HBS Communication Multibanques	
Multibanques : abonnement mensuel, à partir de	40,00 € HT
Mono-banque : abonnement mensuel	10,00 € HT
HBS Opérations Bancaires (Virements, Prélèvements et Lettres de change (LCR))	
Abonnement mensuel, à partir de	10,00 € HT
HBS Gestion de Trésorerie	
Abonnement mensuel, à partir de	15,00 € HT
HBS e-notes de frais	
Abonnement mensuel, à partir de	4,00 € HT
HBS e-factures	
HBS e-mandats	

Pour plus de détail, une fiche tarifaire est disponible auprès de votre chargé d'affaires.

Aide à l'exportation ⁽¹⁾	
Prestation d'accompagnement à l'International, à partir de	2 500,00 €

Crédit Mutuel Recouvrement ⁽²⁾	
Recouvrement de créance amiable	15,00 % HT ⁽³⁾
Recouvrement de créance judiciaire	

(1) Service fourni par CIC AIDEXPORT.

(2) Crédit Mutuel Recouvrement est un service de recouvrement de créances à partir de 100,00 €, opéré par FILACTION, filiale de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

(3) Taux appliqué au montant de la créance recouvrée.

Transactions

Valeurs mobilières

Courtages

Ordres saisis via BecmOnLine (seuil minimal de 100,00 € pour les ordres d'achat)

Bourses France + Belgique et Pays-Bas	Gestion Libre	Gestion Conseillée (GCO)
• ordres inférieurs ou égaux à 2 000,00 €	0,50 %	
• ordres supérieurs à 2 000,00 € ⁽¹⁾ :		
- pour les 10 premiers ordres	0,50 %	
- du 11 ^e au 20 ^e ordre	0,35 %	
- à partir du 21 ^e ordre	0,25 %	
Bourses étrangères ⁽²⁾	0,50 %	
• minimum	30,00 € sur les comptes titres ordinaires	

Ordres saisis par la banque

	Gestion Libre	Gestion Conseillée (GCO)	Gestion Sous Mandat (GSM)
	0,80 %	0,50 %	0,50 %
• minimum	30,00 € sur les comptes titres ordinaires pour toutes transactions hors Euronext ⁽²⁾		

Autres titres financiers⁽³⁾

Frais de transaction sur OPC⁽⁴⁾

Gestion Conseillée, Gestion Pilotée et Gestion Sous Mandat	Gratuit
Gestion Libre :	
• souscription :	
- monétaires	Gratuit
- obligataires	0,25 %
- autres	0,50 %
• rachat	Gratuit
Frais d'entrée sur EMTN/SCPI/FIP/FCPI	
Valeurs non cotées sur un marché organisé	
Compte titres ordinaire : intégration ou cession, par ligne	1,20 % avec un maximum de 75,00 €

L'ensemble des tarifs applicables aux titres et à la bourse est présenté dans la fiche clarté « Tarification Titres et Bourse » disponible sur la page « Tarifs » de www.becm.fr ou en agence auprès de votre chargé d'affaires.

Les commissions en % sont appliquées proportionnellement au montant de l'opération.

(1) Le comptage des ordres s'effectue sur 12 mois glissants.

(2) Liste des pays disponible à votre agence.

(3) La Banque peut bénéficier de commissions dans le cadre de la distribution des OPC par prélèvement sur les commissions de gestion (sans charge supplémentaire pour le souscripteur). Le détail est disponible auprès de votre agence et sur www.becm.fr

(4) Tarifs hors droits d'entrée et/ou de sortie de l'émetteur.

Conservation et gestion

Droits de garde

Gratuit

Convention de compte-titres et de services⁽¹⁾

La convention de compte-titres et de services donne un accès complet aux fonctionnalités, prestations de services et informations liées aux titres et marchés financiers grâce à un accompagnement omni-canal.

Frais semestriels sur l'en-cours	0,0625 %
• minimum	125,00 € HT

Gestion

Gestion Pilotée titres, par semestre ⁽²⁾	0,55 %
• minimum	12,50 € HT
Gestion Conseillée ou Gestion Sous Mandat	

Opérations liées à l'Épargne financière

Clôture d'un compte titres ordinaire	Gratuit
Transfert d'un compte titres ordinaire hors Crédit Mutuel ou CIC :	
• frais par ligne de titres cotés	12,50 € HT
• frais par ligne de titres non cotés	41,67 € HT
• maximum	125,00 € HT

(1) Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/1/2 et au 30/06.

(2) Tarif perçu d'avance et prélevé en janvier et juillet sur la base de l'évaluation des avoirs gérés au 31/1/2 et au 30/06.

Banque Européenne du Crédit Mutuel - SAS au capital de 134 048 920 euros - APE 6419Z - ORIAS N° 07 025 384 - www.becm.fr - Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen 67913 Strasbourg Cedex 9 - France - Tél +33(0)3 88 14 74 74 - Fax +33(0)3 88 14 75 10 - e-mail : becm@becm.fr - RCS Strasbourg B 379 522 600 - TVA Intracommunautaire FR 48 379 522 600.

EURO-INFORMATION, fournisseur de matériels et/ou maintenance - Société par actions simplifiée au capital de 53 212 140 euros - Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume RAIFFEISEN - 67000 STRASBOURG - 312 730 674 RCS Strasbourg.

Cash Services est une marque de services gérée par la société 2SF - SOCIÉTÉ DES SERVICES FIDUCIAIRES, SAS au capital de 161 215 200 euros - Siège social : 3 avenue du Stade de France 93200 Saint-Denis - RCS BOBIGNY 915 166 045.

EURO-INFORMATION EPITHETE, Société par actions simplifiée au capital de 3 500 000 euros - Siège social : 4 rue Frédéric-Guillaume RAIFFEISEN - 67000 STRASBOURG - 822 035 242 RCS Strasbourg. ICS : FR53ZZZ818DC4 Emetteur : « EURO-INFORMATION EPITHETE ».

CIC AIDEXPORT, Société par actions simplifiée au capital de 1 52 000 euros - Siège social : 4 Rue Gaillon - 75002 Paris - 322 696 709 RCS Paris.

CIC AIDEXPORT est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.

CREDIT MUTUEL FACTORING, Etablissement de crédit spécialisé agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Société anonyme au capital de 7 680 000 euros - Siège social : Tour D2 - 17 bis, place des Reflets - 92988 Paris La Défense Cedex - 380 307 413 RCS Nanterre. N° TVA Intracommunautaire FR6380307413.

Crédit Mutuel Factoring est une entité de Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



Marie-
Hélène
DECLOITRE
Signature
+ numéros de
Marie-Hélène
DECLOITRE
06.94.01.44.14
06.94.01.44.14

FR231812_01AJNM

BANQUE EUROPÉENNE
Crédit  Mutuel

